LA VIE SPORTIVE

Où aller aujourd'hui ?

Nous donnons ci-dessous les principales manifestations sportives régionales qui auront lieu dans la journée.

FOOTBALL-ASSOCIATION

Roubaix. — A 15 h., au Parc J. Dubrulle, R.C. Roubaix contre F.C. Rouen. — A 13 h. 15, l'équipe Amateur contre l'équipe première de l'A.S.T.

Tourcoing. — A 15 h., rue de Gand, U.S. Tourquennoise contre C.A. Paris.

Lille. — A 15 h., au Stade V. Boucquey, Ol. Lillois contre F.C. Sochaux.

Wattrelos. — A 14 h. 15, rue du Bek, U.S. Wasquehal contre S.W. Sapin-Vert. — A 16 h., A.C. Crétinier contre S.C. Wattrelos.

Marcq-en-Barœul. — A 15 h., au Buisson, A.C. Croix contre F.C. de Marquette.

TENNIS

Croix. — Sur les courts du T.C. des Flandres, toute la journée, T.C. des Flandres contre Stade Français.

BASKET-BALL

Roubaix. — Au Parc J. Dubrulle, à 10 h., Ol. Lillois contre Am. du Moulin. — A 11 h., R.C. Roubaix contre A. Montesquieu.

CYCLISME

Lambersart. — A 11 h. 30, avenue du Colisée, départ du Critérium des Italiens de France. Arrivée à 15 h. 30, même endroit.

HIPPISME

Roubaix. — A 14 h., sur l'Hippodrome du Breucq, deuxième journée du concours hippique.

Lille. — A 14 h., à l'Hippodrome de Lambersart, courses.

AVIATION

Terrain de Flers (Tir à Lesquesin). — Toute la journée, vols et excursions organisés par les « Ailes Roubaisiennes ».

FOOTBALL-ASSOCIATION

Le championnat de France professionnel

PREMIÈRE DIVISION

Le Racing-Club de Strasbourg bat le Red Star Olympique par 3 buts à 1

Paris, 4 mai.

Samedi après-midi, au stade de Paris, à Saint-Ouen, un match très important comptant pour le championnat de France professionnel opposait le Racing-Club de Strasbourg au Red Star de Paris.

Plus de six mille spectateurs assistent à cette rencontre qui se dispute par un temps très favorable, mais le vent souffle assez violemment dans la direction de l'axe du terrain.

L'équipe de Strasbourg se présente avec quelques remplaçants.

L'avant-centre allemand Rohr, victime d'un début d'angine, est absent, et remplacé par Heisserer.

Au Red Star, Pinel joue à la place de Langiller.

Dès les premiers moments de la rencontre, Strasbourg attaque par passes redoublées et fait preuve, tout de suite, d'une très nette supériorite technique.

Puis, Aston se sauve. Il shoote, mais Pappas arrête facilement. Sur la contre-attaque qui suit, Fritz Keller centre, la défense du Red Star est prise à contre-pied. La balle est expédiée à ras de terre devant le but, mais Curt Keller plonge et de la tête, marque de façon splendide.

Le Red Star réagit, mais de façon brouillonne. Sur un centre de Keller, Thépot intervient juste à temps. Les efforts du Red Star se multiplient, mais sont toujours imprécis.

Par contre, à la suite d'un centre de Keller, Heisserer dribble d'abord Maitesse, puis Thurley avec grande autorité. Thépot sent le danger qui s'approche de lui, mais l'avant-centre de Strasbourg dribble également l'ex-gardien de but international et marque alors très facilement dans le but vide.

On note un shoot de Hartong qui est renvoyé par la barre.

A ce moment, les équipiers du Red-Star animent la partie. Un shoot de Pinel frôle le poteau.

Sur un centre de Pinel, Pappas sort de son but manque la réception de la balle qui, fort heureusement pour les Strasbourgeois, roule à côté du poteau.

Un shoot de Finamore passe juste au-dessus de la barre, mais les Strasbourgeois reprennent bien vite la direction du jeu.

A la suite d'une faute grossière de Maitresse, Curt Keller marque splendidement un troisième but.

La mi-temps est sifflée peu après.

Dès la reprise, on note une vive activité de la part des joueurs du Red Star.

Après plusieurs essais infructueux, Finamore prend délibérément sa chance de loin et expédie un shot à ras de terre qui prend Pappas à contrepied. Le goal alsacien plonge, mais en vain.

La fin de la rencontre se termine dans une confusion générale. Les Parisiens attaquent, mais toujours de façon imprécise et les Alsaciens, qui paraissent fatigués, sentant cependant la victoire à leur merci, ne songent qu'à défendre leur camp.

Ils y réussissent d'ailleurs et la fin est sifflée en faveur de Strasbourg qui bat le Red Star par 3 buts à 1.

En Angleterre

LES RENCONTRES DU 4 MAI

Première division

Arsenal — Derby	0—1
Birmingham — Everton	2—3
Blackburn — Aston Villa	5—0
Leeds — Tottenham	4—3
Liverpool — Sunderland	2—2
Manchester City — Wolverhampton	5—0
Middlesborough — Chelsea	2—2
Portsmouth — Leicester	1—1
Sheffield Wednesday — Grimsby	1—0
Stoke City — Huddersfield	2—0
West Bromwich — Preston	0—0

Deuxième division

Blackpool — Bolton	1—1
Bradford — Port Vale	1—1
Bradford — Sheffield United	3—1
Bury — Southampton	4—1
Fulham — Barnsley	1—3
Hull City — Notts County	5—1
Newcastle — Burnley	2—0
Norwich — Swansea	2—2
Notts Forest — Bradford City	2—0
Plymouth — Manchester United	0—3
West Ham — Oldham	2—0

HOCKEY

LE TOURNOI INTERNATIONAL DE BRUXELLES

Samedi s'est ouvert au Stad du Heysel le tournoi international de hockey. Voici les résultats de la première journée :

Belgique-Suisse	1—0
Belgique-Suisse	[illegible]
Allemagne-Suisse	[illegible]

Le concours hippique international de Roubaix

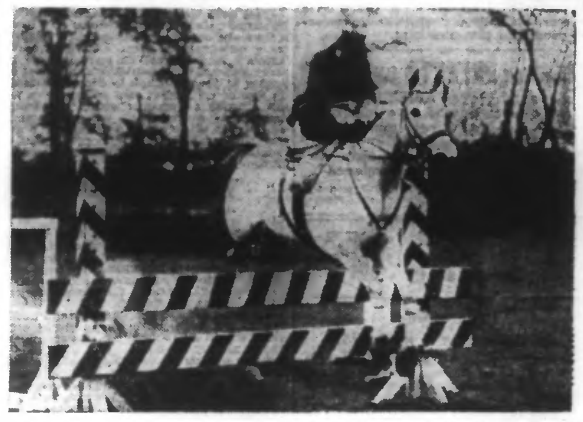

L'UNIQUE AMAZONE QUI AIT PRIS PART AUX ÉPREUVES D'HIER, Mme VERLEY, SAUTE UN OBSTACLE (Ph. du J. de Rx.)

Les épreuves du concours hippique international civil et militaire de Roubaix ont commencé samedi après-midi sur la piste du Breucq. On sait que ce concours est organisé chaque année par le Club hippique et polo de Roubaix.

Le beau temps a rendu plus gracieux encore le cadre charmant où le Club hippique a installé ses pistes et ses pelouses.

Un grand nombre de personnalités s'intéressant au sport hippique s'y sont donné rendez-vous. On pouvait noter MM. H. Franchomme, président de l'Automobile-Club du Nord, le commandant de Cheffontaines, directeur des haras de la 1re Région, le capitaine de gendarmerie Le Tallec, Mme Verley, MM. Béghin, Joire, etc.

M. Paul Cavrois, président du Club et M. Teddy Rasson, secrétaire, ainsi que les membres du Comité, veillaient à la bonne marche des épreuves et recevaient leurs invités.

Deux prix se sont courus hier, le Prix Saint-Georges et le Prix du Gouvernement de la République. Les chevaux engagés ont, pour la plupart, donné entière satisfaction au public, comme à leurs cavaliers. Plusieurs même se sont comportés avec une belle aisance.

Le jury était composé par MM. A. Pollet-Ternynck, président ; C. Decrombecque, A. Cauchy, A. Wallaert et Desenfants.

Voici les résultats des épreuves :

Prix Saint-Georges. — 1. « Indochine », à M. A. Moizard, monté par son propriétaire. 2. « Jeune Mousse », à M. A.P. Caulliez, monté par son propriétaire ; 3. Ex-aequo : « Flornio », à M. de Prémont, monté par son propriétaire, et « Isis », à Mlle Paule Vitrant, monté par M. P. Vitrant ; 5. « Damiette », à M. Bourez, monté par M. des Roches de Chassay ; 6. « Hirondelle », à M. de Prémont.

Prix du Gouvernement de la République. — Première série : 1. « Florino », au vicomte de Piemont. 2. « La Galaure », à M. Jean Herbet, monté par le capitaine Jousseaume ; 3. « Hypothèse », à M. F. Béghin, monté par M. F. Béghin ; 4. « Décaudra », à M. Moizard, monté par son propriétaire ; 5. « Gondole aux Chimères », au comte de Castries, monté par lui ; 6. « Doulette », à Mme Pierre Verley, monté par elle ; 7. « Sourire d'Avril », à M. Marcel Rousseau, monte par son propriétaire. Deuxième série : 1. « Etain » ; 2. « Fleur de Lys » tous deux à M. Jean Herbet, monté par le capitaine Jousseaume ; 3. « Camon-Suhast », à M. Paul Vitrant, monté par lui.

Aujourd'hui dimanche, deuxième journée. A 14 heures : Prix Louis Bossut ; Coupe de Roubaix et épreuve de puissance.

Échos de tout et de partout

FOOTBALL

Il n'est pas certain que Verriest — blessé lors du match France-Belgique — puisse tenir sa place aujourd'hui contre Rouen. Il fera un essai ce matin. Dans le cas où il ne jouerait pas, Tison le remplacerait.

⁂

Le match O. Lillois-F. C. de Sochaux va connaître un grand succès. Hier soir, la location enregistrait les 50.000 fr., et plusieurs catégories de places, notamment de tribunes à 15 fr. étaient épuisées.

⁂

On disait hier soir, que l'Allemand Richard Hofman, qui est un des plus célèbres footballeurs que l'Allemagne ait jamais connus, aurait signé à Fives.

Si cette information est exacte, voilà une recrue de valeur pour les chevronnés nordistes.

⁂

Le Racing Club d'Arras essaie déjà des joueurs pour sa formation professionnelle.

C'est ainsi que, récemment, les deux olympiens lillois, Laurent et Béringer, ont été essayés par les dirigeants des Boyaux Rouges.

⁂

Le F. C. de Sète a fait des propositions au demi-centre de l'équipe de France amateurs, le Parisien Burlotte, capitaine du C. A. Nanterre.

Ce joueur a même évolué déjà avec les Dauphins, contre Le Havre.

CYCLISME

Nous avons dit cette semaine, que Litavet, l'excellent demis de l'Excelsior, était candidat aux élections municipales d'aujourd'hui.

Mais il n'est pas seul. Pierre Magne est, lui aussi candidat à Livry-Gargan. De même, Alavoine, qui fut un excellent routier, se fait porter à Puteaux.

Le sport mène à tout... même à la politique.

⁂

La direction du Vélodrome d'Anvers projette de mettre sur pied une course par équipe de « frères ». Au départ, seraient les frères Magne, Vervaecke, Lapébie, Bibot, Loncke, Schepers, etc.

⁂

Le Tour de Belgique des Juniors, qui est chez nos voisins le Wolber de chez nous, commencera aujourd'hui. Il sera couru en sept étapes, d'une longueur totale de 900 kilomètres, et deux cents coureurs sont engagés.

BOXE

Les Championnats d'Europe et de France des poids plumes, qui devaient se disputer hier soir, entre Holtzer et Leperson, n'a pas eu lieu, en raison des indisponibilités des deux boxeurs.

Il se pourrait que la rencontre ait lieu aux Havre, en plein air. Mais il faudra faire vite, car le défi arrive à expiration le 15 de ce mois.

TENNIS

L'équipe américaine de la Coupe Davis aura la composition suivante : Allison, Wood, Budge, Mako et Van Ryn.

⁂

La finale du Simple Messieurs du Championnat britannique est revenue à Ferd Perry, qui a battu Austin par 4-6, 6-4, 2-5, 6-2, 6-0.

BASKET-BALL

La France qui a été battue jeudi soir par la Tchécoslovaquie, a demandé sa revanche à son vainqueur qui jouera à Paris, le 30 juin. Le match retour aura lieu l'an prochain à Prague.

⁂

Voici la suite des résultats des championnats d'Europe :

COUPE DE CONSOLATION : *France bat Roumanie par 66 à 23 ; Bulgarie bat Hongrie par 23 à 19.*

DEMI-FINALES : *Espagne bat Tchécoslovaquie par 21 à 17 ; Lettonie par Suisse par 26 à 19.*

HOCKEY

Voici les premiers résultats du Tournoi international de Bruxelles :

L'Espagne a battu la Belgique par 1 but à 0, et la Hollande a battu la Suisse également par 1 but à 0.

TENNIS

Le championnat de France interclubs

STADE FRANÇAIS CONTRE T.C. DES FLANDRES

Aujourd'hui, à 10 heures, sur les courts du T.C. des Flandres, à Croix

C'est aujourd'hui qu'aura lieu cette rencontre comptant pour le championnat de France. L'équipe du Stade Français sera vraisemblablement composée par Martin-Leageay, Galléppe, les frères Merlin, Weiss. Celle du Tennis-Club des Flandres aura la même composition que dimanche dernier, c'est-à-dire E. Eloy, Wattel, Huet, Herbaux, Masurel, P. Tiberghien, M. Lehembre et Marcel Bernard.

Sans espérer la victoire des joueurs de notre région, nous pouvons être assurés d'assister à des matches très disputés.

L'entrée généralé est fixée à 5 francs.

NATATION

CARTONNET BAT DEUX RECORDS DU MONDE

Paris, 4 Mai.

Cet après-midi, à la piscine du Lido, le champion français Jacques Cartonnet, a battu 2 records du monde de brasse.

S'attaquant au record du monde des 200 mètres, détenu par l'Allemand Sietas, avec 2' 42" 4/10, Cartonnet a battu ce record réalisant le temps fantastique de 2' 39" 6/10.

En passant, Cartonnet a également amélioré son record du monde des 200 yards brasse qui était de 2' 25" 4/10.

Il a réussi 2' 25" 2/10.

Voici les temps intermédiaires : 50 yards, 30" 6/10 ; 10 yards, 1' 06" 4/10 ; 150 yards, 1'44"6 10 ; 200 yards, 2'25"2/10.

HIPPISME

HIER, A VINCENNES

Prix de Lagny (monté, 12.000 fr., 2.500 m.). — 1er, Jacobi (A. Morel), 35.00 et 10.50 ; 2e, Jules César II (H. Chrétien), 8.00 ; 3e, Johannisberg II (M. Dejean), 26.00. — Pas couru : Josaphat II, Jujube, Jazz-Band, Jurques, Jeanne II.

Prix de Livarot (attelé, 15.000 fr., 2.800 m.). — 1er, Golap (Bégou), 282.50 et 53.00 ; 2e, Huesca (A. Sourroubille), 11.50 ; 3e, Horus II (Guy Cavey), 29.00. — Pas couru : Habra, Herm. IV, Hermès III, Golo.

Prix de Mont-de-Marsan (monté, 20.000 fr., 2.825 m.). — 1er, Herbigny (A. Forcinal), 34.50 et 13.50 ; 2e, Ilex (H. Chrétien), 8.50 ; 3e, Hector V (E. Doumen), 9.50. — Pas couru : Isménide, Hippocrate.

Prix Conquérant (attelé, 250.000 fr., 2.800 m.). — 1er, Junior du V. (R. Geenens), 13.00 et 6.50 ; 2e, Javari (Peribarg), 9.50 ; 3e, Joncherv (F. Riaud), 16.50. — Pas couru : Jimy, Journaliste, Jucunda II.

Prix de Meaux (monté, 15.000 fr., 2.250 m.). — 1er, Kabyle II (E. Marie), 19.50. — Non placé : Kirghiz, Ker Annexe.

Prix Kalmia (attelé, 40.000 fr., 2.250 m.). — 1er, Kadischa II (R. Cér.-Maillard), 72.50 et 33.50 ; 2e, Karoly (Berthe), 17.00. — Tous couru.

Prix du Dauphiné (attelé, 15.000 fr., 2.600 m.). — 1er, Ibadan (A. Sourroubille), 40.50 et 13.50 ; 2e, Incrédule (Lefèvre), 21.00 ; 3e, Ipanéma (R.C. Simonard), 21.00. — Pas couru : Ile de France VII, Impérieuse B.

DIMANCHE 5 MAI

Courses de Lille

A 2 HEURES — 31681

HIER, A STOCKEL

Prix des Orangers (5.000 frs, 1.850 m.). — 1er, Cabane ; 2e, Maeva ; 3e, Samothrace et Mauvaise Graine. — Pesage : 15.00, 12.50, 12.00.

Prix des Oliviers (10.000 frs, 900 m.). — 1er, Horville ; 2e, Diorite ; 3e, Théoricien. Non placé, Saras. — Pesage : 16.00, 10.50, 10.50.

Prix des Muguets (10.000 fr., 900 m.). — 1er, Heer ; 2e, Sabiana ; 3e, Daunt Less. Non placé, Saragrasp. — Pesage : 27.00, 8.50, 7.00, 7.00.

Prix des Saules (8.000 fr., 2.500 m.). — 1er, Brackiast ; 2e, Mume ; 3e, Mayette. Non placé, Cavour. — Pesage : 21.00, 8.00, 7.50.

Prix du Jockey Club (5.000 fr., 1.850 m.). — 1er, Saraneva ; 2e, Faustin ; 3e, Gentilly. Non placé, Daccanthe. — Pesage, 45.00, 12.50, 10.00, 12.00.

Prix des Coccinelles (7.000 frs, 1.850 m.). — 1er, Le Vésuve ; 2e, Bellini ; 3e, Idylle. Non placé, Cavalcade. — Pesage : 15.00, 11.50, 8.50, 18.00.

Aujourd'hui, courses à Groenendael.

LES COURSES ANGLAISES

Londres, 4 mai. — Courses à Hurst Park : Voici les résultats de la Victoria Cup : 1er, Précious Pearl, 10/1 ; 2e, Lost Soul, 10/1 ; 3e, Dalibrag, 50/1.

NOUVELLES ÉCONOMIQUES

A la Chambre de Commerce de Roubaix

Voici un compte rendu sommaire de la séance du 26 avril 1935 :

Le problème du chômage. - L'indemnité de réembauchage. — La Chambre de commerce a étudié le décret du 29 janvier 1935 ayant pour objet l'attribution de la subvention de chômage aux industriels, qui réembaucheraient de la main-d'œuvre.

Elle a fait à cette occasion de substantielles observations, tant sur le problème du chômage que sur la situation économique en général et a émis le vœu suivant :

« Que le décret du 29 janvier 1935, instituant les primes de réembauchage, soit rapporté ;

Et considérant que le seul véritable remède au chômage réside dans l'amélioration de la situation économique, elle a rappelé ses délibérations antérieures préconisant des mesures susceptibles de ranimer l'activité des affaires, en particulier :

1° L'allègement des charges fiscales de la production ;

2° La réforme des Assurances sociales ;

3° Un aménagement plus rationel de notre politique douanière ;

4° L'amélioration du fonctionnement de la compensation, notamment par la création d'une caisse centrale de compensation ;

5° La réforme de la législation des faillites et en attendant, une plus stricte application de la loi ;

6° La réforme administrative ;

7° La réduction du loyer de l'argent avec la mise en circulation de la monnaie d'or ;

8° Enfin, condition indispensable à la réalisation de toutes les autres, une réforme des institutions politiques assurant la stabilité, l'autorité et l'indépendance du Gouvernement ».

Le problème de la natalité. — La Chambre de commerce de Roubaix étudiant, en vue du prochain congrès de la natalité, notre politique familiale, a pris un vœu très important pour demander que :

« Soit entrepris d'urgence un travail de revision de notre législation pour en réformer les articles qui portent atteinte aux droits légitimes et à l'existence même de la famille ; que notamment la loi des Assurances sociales, la loi sur les allocations familiales, la taxation des successions soient modifiées dans ce sens et que soit institué le vote familial ».

A l'appui de cette délibération, elle a établi que les causes de la décadence croissante de la natalité française, malgré les efforts faits pour la soutenir, proviennent de ce que, au lieu d'envisager la donnée elle-même du problème, c'est-à-dire l'entité « famille », on s'attache seulement aux éléments individuels qui la composent.

Création d'une caisse centrale de compensation. — A sa séance du 25 janvier dernier, la Chambre de commerce émettait le vœu :

« Que la proposition de résolution de MM. Massimi et Peissel — tendant à la création d'une caisse centrale de compensation, destinée à libérer les capitaux en attente de compensation — soit prise en considération par le Gouvernement ».

Les Chambres se sont séparées sans avoir discuté cette importante question, qui devient véritablement angissante.

Les arriérés s'accumulent ; la compensation avec nombre de pays joue de plus en plus mal, les affaires à l'exportation se font de plus en plus hasardeuses.

Une amélioration, comme celle qui est projetée, est loin d'être négligeable dans le temps si difficile que connaît notre industrie. C'est qu'il est bien des cas où nos producteurs trouvent des acheteurs étrangers pour leurs marchandises, mais ne peuvent livrer, ou n'osent le faire, à cause de la lenteur des paiements et parfois de leur impossibilité.

Une conséquence directe et certaine serait une diminution du nombre des chômeurs. On l'obtiendrait ainsi bien plus sûrement et d'une manière beaucoup plus saine que par des procédés artificiels comme les primes de réembauchage.

Le Gouvernement, paraît-il, examine la question et s'orienterait vers la suppression des caisses de compensation, qui ne saurait d'ailleurs se concevoir sans un déblocage des créances arriérées.

La Chambre de commerce accueille avec satisfaction cette information, notamment en ce que la suppression des caisses implique la nécessité d'une politique d'échanges et le retour à un commerce international plus libéral, tel qu'elle en a toujours proclamé la nécessité pour une économie saine.

Elle insiste sur l'exigence d'une solution équitable et demande aux Pouvoirs publics de la rechercher dans le sens de la proposition de résolution de MM. les députés Massimi et Peissel.

L'augmentation du stock des laines peignées à Roubaix

Les statistiques du stock des laines peignées se traduisent fin avril par les chiffres suivants :

Mérinos, 6.282.576 kilos ; croisés, 6.840.193 kilos. Soit au total, 13.122.769 kilos.

Le stock est en augmentation de 438.223 kilos sur fin mars.

Le mouvement des exportations à Tourcoing au cours du mois d'avril

La Chambre de commerce de Tourcoing vient de faire connaître le mouvement des exportations enregistrées dans la circonscription, au cours du mois écoulé, vers les pays pour lesquels un certificat d'origine est exigé.

La comparaison des exportations enregistrées pendant les trois premiers mois de l'année 1935 avec celles correspondantes de l'année 1934, donne les résultats suivants :

Pour 1934, 16.164.120 francs ; pour 1935, 12.950.545 francs.

La comparaison des exportations enregistrées au mois de mars 1935, par rapport à celles enregistrées pendant le mois de mars 1934, est la suivante :

Mars 1934, 4.652.660 francs ; mars 1935, 6.204.662 francs.

Les exportations des trois premiers mois de 1935 sont donc en diminution sur celles des trois premiers mois de 1934.

Par contre, les exportations du mois de mars 1935, par rapport à celles du mois de mars 1934, sont en augmentation sensible. Cela provient surtout des achats effectués par l'Allemagne durant ce mois. En effet, l'Allemagne a acheté, à elle seule, pour 4.155.612 francs de marchandises, contre 1.861.132 francs en février, et 307.573 francs en janvier.

Les exportations de laine lavée et de peignée et filée de laine, enregistrées à la Chambre de commerce durant le mois de mars 1935, ressortent aux chiffres suivants :

Laine lavée, 1.255.087 francs ; laine peignée, 3.089.134 francs ; laine filée, 796.638 francs.

Ces exportations sont en diminution en ce qui concerne les laines filées sur le mois de février, dont le chiffre était de 826.914 francs et en augmentation en ce qui concerne les laines peignées et les laines lavées, dont le chiffre étaient de 1.522.123 francs pour les premières et de 866.803 francs pour les secondes.

Les exportations en laines peignées, à destination de l'Allemagne ont atteint, au cours du mois de mars, 2.568.256 francs.

La circulation des farines panifiables

Le « Journal Officiel » publie un décret du Ministère des Finances portant réglementation de la circulation des farines panifiables de blé. L'article premier est ainsi conçu :

« Aucune quantité de farine panifiable de blé ne peut être mise en circulation sans être accompagnée d'un titre de mouvement délivré par la Recette buraliste des Contributions indirectes du lieu d'expédition, et dont le type est déterminé par l'Administration des Contributions indirectes. Toutefois, sont dispensés de cette formalité les envois inférieurs à 10 kilos qui ne proviennent pas d'un établissement de production ».

Les articles suivants stipulent les conditions dans lesquelles sont délivrés les titres de mouvement.

L'emploi des blés stockés de 1934

Le Ministère de l'Agriculture publie l'avis suivant relatif à l'emploi des blés stockés de la récolte 1934 :

« Les titulaires de contrats de stockage de la récolte 1934 sont informés que la quatrième tranche de un-quarantième est mise en distribution à compter du 4 mai 1935, dans les conditions précisées par le décret du 28 décembre 1934. Les reliquats invendus de la troisième tranche sont reportés sur la quatrième ».

Revue du caoutchouc

MM. P. Grandjean et Co nous écrivent :

Le marché du caoutchouc a continué à être très calme. Les bilans des différentes plantations, qui ont été publiés récemment indiquent une amélioration générale comparativement aux trois dernières années, cependant les compagnies doivent faire face à une augmentation du coût de production et à un rendement réduit, de sorte qu'il faudra que les prix du caoutchouc se relèvent sensiblement si l'on veut maintenir des bilans favorables.

A Londres, le fait saillant est les liquidations de mai, qui ont été reportées sur des mois plus éloignés.

Ainsi qu'on le croyait, la Russie a acheté dans le marché de Londres, ainsi que l'Amérique. On estime que les ventes d'automobiles en Allemagne durant les trois premiers mois de l'année, se sont élevées à 36.851 voitures contre 18.026 pendant la même période de 1934.

Comme nous l'avons dit, il y a quelque temps, avant que les avantages du plan de restriction se fassent sentir, les prix du caoutchouc peuvent encore stationner, cependant nous croyons que tôt ou tard, leurs effets finiront par agir sur les cours.

Nous donnons ci-dessous le mouvement du caoutchouc à Londres et à Liverpool pour la semaine finissant le 27 avril :

Londres : Arrivages, 981 tonnes ; livraisons, 799 tonnes ; stock, 94.543 tonnes ; même époque l'année passée, 42.539 tonnes.

Liverpool : Arrivages, 66 tonnes ; livraisons, 225 tonnes ; stock, 70.729 tonnes ; même époque l'année passée, 53.917 tonnes.

Revue hebdomadaire des marchés cotonniers

MM. Weld et Co nous écrivent :

Semaine terne dans les marchés qui terminent au niveau d'il y a huit jours sans s'en être beaucoup écartés dans l'intervalle. En effet, la tendance baissière constatée dans les premières séances de la semaine sous l'effet d'une réaction de l'argent-métal sur le marché anglais, a été compensée au cours des journées de jeudi et vendredi par une hausse équivalente provoquée par une reprise de ce même métal. La politique monétaire américaine a donc été le seul facteur agissant cette semaine, la situation restant par ailleurs très confuse et ne favorisant particulièrement aucune tendance.

Nous ne répéterons pas que la situation du disponible reste très tendue en Amérique par suite du corner virtuel du Gouvernement. Le démenti opposé par les officiels aux prétendus pourparlers entrepris en vue de libérer une partie du coton stocké en le remplaçant par des contrats, a cependant renforcé necore cette situation. Par contre, la spéculation, découragée par la persistance de l'incertitude qui règne sur les intentions du Gouvernement, en ce qui concerne sa politique de prêts et celle de l'argent, se tient toujours sur une prudente réserve. Le commerce seul achète donc à chaque baisse pour se retirer à son tour lorsque les prix tendent à se rapprocher du niveau de 12 cents qui, après avoir paru constituer pendant longtemps une limite à la baisse, remplit depuis quelque temps le rôle de limite à la hausse.

Il ne faut pas se dissimuler qu'il pourra en être ainsi pendant quelque temps encore car, si les Etats-Unis sont décidés à continuer la tâche qu'ils ont entreprise de revaloriser l'argent-métal, les contingences internationales les obligent à n'agir que lentement dans ce domaine. Par ailleurs, la politique des prêts ne sera vraisemblablement pas définie avant qu'il soit possible de se faire une idée d'ensemble de l'importance probable de la récolte prochaine et cela demandera encore quelques semaines sinon quelques mois. Les nouvelles météorologiques de la région cotonnière prendront entretemps de l'importance au fur et à mesure que nous avancerons dans la saison, et c'est là que réside probablement le principal facteur de hausse à l'heure actuelle.

L'Egypte abolit la clause-or dans les contrats internationaux

Un décret du Gouvernement égyptien vient d'abolir la clause-or dans les contrats revêtant un caractère international.

Les termes du décret sont très généraux, mais on se demande s'ils visent la dette publique en même temps que le Crédit foncier. Le Suez est hors du décret.

La dévaluation du florin de Dantzig

Le taux définitif de l'amputation a été arrêté à 42,37 %, ce qui ramène le florin dantsicois à l'exacte parité du zloty polonais.

Conditionnements

CONDITIONS PUBLIQUES DES MATIÈRES TEXTILES DE ROUBAIX. — Mouvement de la semaine du 30 avril au 4 mai 1935. — Textiles artificiels, 162 kilos ; Laines peignées, 279.073 kilos ; Laines filées : Ais peignés, 57.171 kilos ; fils cardés, 12.565 kilos ; Blousses et Laines diverses, 5.305 kilos ; Cotons, Jutes, Lin, etc., 40.851 kilos. Total, 395.127 kilos.

Conditionnement, 820 1/2 opérations ; Titrage, 339 opérations ; Dégraissage, 15 1/2 opérations ; Essais divers, 34 opérations ; Mesurage, 2 pièces. — Marché à terme de Roubaix-Tourcoing 20.401 kilos.

LABORATOIRE D'ANALYSES INDUSTRIELLES DE ROUBAIX. — Mouvement de la semaine du 30 avril au 4 mai 1935. — Combustibles, 1 analyse ; Matières grasses, 4 analyses ; Fibres, 1 analyse ; Fils, 3 analyses ; Tissus, 13 analyses ; Produits tinctoriaux et d'apprêts, 1 analyse ; Approvisionnements divers, 7 analyses. Total, 30 analyses.

CONDITION PUBLIQUE DES MATIERES TEXTILES DE TOURCOING. — Entrées du 29 avril au 4 mai 1935. — Laine peignée, 433.867 kilos ; Laine filée, 67.471 kilos ; Blousses et laines diverses, 247.148 kilos ; Coton, 36.569 kilos. Nombre de lots, 578 pour 836.155 kilos.

Conditionnements, 1514 ; titrages, 194 ; dégraissages, 8. — Marché à terme Roubaix-Tourcoing, 85.805 k. 500.

Tribunaux

TRIBUNAL DE LILLE

(4me Chambre)

Audience du 4 mai 1935

Présidence de M. Le Friec

— Les cartes et le tabac. — Marie Weyland, 31 ans, soigneuse, demeurant à Mouscron, rue du Moulin, 17 qui a introduit en France douze jeux de cartes a été condamnée à cent francs d'amende. Pour avoir été trouvée porteur de deux kilos de tabac étranger, elle a été condamnée à trois jours d'emprisonnement et cinq cents francs d'amende.

— Constant Behaydt, 28 ans, mineur, à Mouscron, rue du Hainaut, 48 et Léon Engels, 25 ans, ouvrier agricole, sans domicile fixe ont été condamnés respectivement à un mois et à deux mois d'emprisonnement et à une amende de 1.125 fr. pour avoir importé en France dix-huit kilos de tabac étranger. Engels était poursuivi en outre pour le délit de port d'armes car au moment de son arrestation, il détenait un bâton garni de clous.

— Quarante jours d'emprisonnement et cinq cents francs d'amende à Louis Vercauteren, 39 ans, chauffeur à Mouscron qui amena en France quatre kilos de tabac étranger.

— Une locataire indélicate. — Suzanne Ploavet, 21 ans, rue Basse, cour Brou, à Croix a été condamnée à trois mois et un jour d'emprisonnement : elle emporta en quittant deux logements successifs des draps, des clefs, des vêtements et du linge.

— Disparition de bicyclettes. — Julien Desreumaux, 19 ans, demeurant à Tourcoing, rue du Clinquet, 358, a été condamné à quatre mois d'emprisonnement avec le bénéfice du sursis pour avoir dérobé une bicyclette à Tourcoing, rue de Dunkerque.

COUR D'APPEL DE DOUAI

Audience du samedi 4 mai

Cambrioleges à Comines. — Georges Sarazin a examiné plusieurs cambriolages à Comines au préjudice de MM. Lefebvre Simonne, Nalle, Masson, etc. Du numéraire et des valeurs mobilières disparurent. Le voleur fut condamné à Lille, à 18 mois de prison et 10 ans d'interdiction de séjour.

Sarazin, devant la Cour, nie contre l'évidence ; aussi l'avocat général requiert-il sévèrement contre lui. La sanction est élevée à deux ans de prison. Les dix ans d'interdiction de séjour sont maintenus.

NÉCROLOGIE

CONVOIS FUNÈBRES

Monsieur et Madame Joseph VAN DEN BROECK ;
Monsieur Henri DELESALLE, chevalier de la Légion d'honneur, et Madame Henri DELESALLE ;
Monsieur et Madame Charles THILLIER ;
Madame Louise VAN DEN BROECK, en religion Mère Saint-Gaston, Auxiliatrice du Purgatoire ;
Madame Léonie VAN DEN BROECK, en religion Mère Saint-Henri, auxiliatrice du Purgatoire, ses enfants ;
Mademoiselle Annette VAN DEN BROECK ;
Monsieur Max DELESALLE, en religion Dom Wandrille, moine bénédictin ;
Monsieur l'abbé Jacques DELESALLE ;
Mademoiselle Agnès DELESALLE, en religion Sœur Sainte-Rita, novice Auxiliatrice du Purgatoire ;
Mademoiselle Germaine THILLIER ;
Monsieur et Madame FLAVIUS-GOSSELIN et leur fille ;
ses petits-enfants et arrière-petite-fille ;
Ont la douleur de vous faire part de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Gaston VAN DEN BROECK
née Marie-Sophie-Clémence DEREN

pieusement décédée à Lille, le 3 mai 1935, dans sa 79me année, munie des Sacrements de notre Mère la sainte Eglise.

Et vous prient d'assister aux FUNÉRAILLES qui auront lieu le Mardi 7 mai, à 10 heures, en l'église Sainte-Catherine, sa paroisse, d'où son corps sera conduit à Armentières, pour être inhumé dans le caveau de famille.

Les LAUDES seront chantées la veille, à 5 heures.

L'assemblée à la maison mortuaire, 26, rue d'Angleterre, à 9 h. 45.

La famille recevra les condoléances à la sortie de l'église.

Cet avis tient lieu de faire part. N3862

Monsieur et Madame Camille DHALLUIN-DESURMONT, ses enfants ;
Messieurs Emile, Pierre, Georges DHALLUIN, ses petits-enfants, et toute la famille, ont la douleur de vous faire part de la perte sensible qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Emile DHALLUIN
Fabricant de chicorée
Président de la Société « Progrès-Avenir »

pieusement décédé à Tourcoing, le 2 mai 1935, dans sa 78me année.

Ils vous prient d'assister aux FUNÉRAILLES qui auront lieu le lundi 6 mai, à 11 h. 15, en l'église Saint-Christophe, sa paroisse.

Réunion à la maison mortuaire, 63, rue Desurmont, à 11 heures.

La famille recevra les condoléances à la sortie de l'église.

Cet avis tient lieu de faire-part. N3857d

Monsieur et Madame Albert SAYET-PRANGEY ;
Mademoiselle Madeleine SAYET ;
Madame veuve Edouard LECOMTE-SAYET, ses enfants ;
Mesdemoiselles Françoise SAYET et Térèse LECOMTE ;
Messieurs Edouard, Philippe, Gilbert, Pierre et André LECOMTE, ses petits-enfants ;
Madame veuve René BRACKERS d'HUGO et sa famille ;
Madame veuve Georges BRACKERS d'HUGO et sa famille ;
Les familles SAYET, De MEUNYNCK et COURTECUISSE ;
Les familles PRANGEY-LECOMTE ;
Madame DUBAELE, sa dévouée servante,
ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame veuve Gilbert SAYET
Née Marguerite-Aline BRACKERS d'HUGO

pieusement décédée à Roubaix, le 4 mai 1935, dans sa 73me année, administrée des Sacrements de Notre Mère la sainte Eglise. Ils vous prient d'assister aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS qui auront lieu le mardi 7 courant, à 9 h. 30, en l'église Saint-Sépulcre, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de Mons-en-Barœul, pour y être inhumé dans le caveau de famille.

Assemblée à la maison mortuaire, 33, boulevard de Cambrai, à 9 h. 15.

La famille recevra les condoléances à la sortie de l'église.

Il ne sera pas envoyé de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

Pompes Funèbres Générales, rue de Sébastopol, Roubaix.

On annonce la mort de

Madame veuve HETTE
née Marie VERMONT

pieusement décédée en son domicile, 12, Façade de l'Esplanade, à Lille, dans sa 90e année.

Ses funérailles auront lieu le lundi 6 mai 1935, à 9 h. 30, en l'église Sainte-Catherine. Assemblée à la maison mortuaire à 9 he